



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exploitations

Question écrite n° 126019

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les résultats du recensement agricole 2010. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son analyse au regard de ces résultats sur l'agriculture française au niveau national et plus particulièrement sur le département de la Lozère.

Texte de la réponse

Le recensement agricole constitue, par son exhaustivité et son niveau de précision, un outil essentiel à la connaissance du monde agricole et au pilotage de l'action publique. Il a été réalisé par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère chargé l'Agriculture et les résultats détaillés sont disponibles sur le site www.agreste.agriculture.gouv.fr. En 2010, la France métropolitaine compte près de 500 000 exploitations, soit une baisse de 26 % par rapport au recensement de 2000, un peu plus faible que dans d'autres pays européens (-36 % en Allemagne, -29 % aux Pays Bas) et plus faible qu'entre 1988 et 2000. Le nombre de petites et moyennes exploitations (mesurées par un critère de dimension économique et non de superficie) diminue fortement, celui des grandes exploitations se maintient. Il progresse même pour les très grandes exploitations. La superficie moyenne des exploitations agricoles gagne 13 % depuis 2000. Elle atteint respectivement 55 hectares et 80 hectares pour les moyennes et grandes exploitations. Ces dernières occupent 93 % de la superficie agricole et 87 % du volume de travail. Elles représentent les deux tiers des exploitations. Près d'un million de personnes participent régulièrement au travail dans les exploitations agricoles, auxquelles s'ajoutent des salariés saisonniers et des entreprises de travaux agricoles. Le volume de travail exprimé à l'aide d'unités de travail annuel a diminué de 21 % entre ces deux recensements, contre 34 % entre 1988 et 2000. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans pour les hommes et de 53 ans pour les femmes. Les exploitants de moins de 40 ans sont proportionnellement moins nombreux qu'il y a dix ans. Plus les exploitations sont grandes et plus elles s'assimilent à des entreprises. Le statut d'exploitation agricole à responsabilité limitée s'étend aujourd'hui à 25 % des moyennes et grandes exploitations (14 % en 2000). Il concerne même 36 % des seules grandes exploitations. 90 500 exploitations commercialisent en vente directe ou circuit court, soit près d'une sur cinq. Depuis 2000, l'agriculture de la Lozère, département d'élevage, a évolué de façon moins sensible que dans les autres départements de la région Languedoc - Roussillon impactés par la mutation de la viticulture. La Lozère compte 2 650 exploitations avec trois principaux systèmes de production : les élevages de bovins viande, d'ovins-caprins et de bovins lait. Depuis 2000, la diminution des exploitations a été moindre qu'au niveau national avec une baisse de 14 %. Les petites exploitations restent nombreuses avec 36 % du total. Les moyennes et grandes exploitations représentant les deux tiers, contribuent pour 90 % au potentiel économique agricole et exploitent 87 % de la superficie agricole du département (241 700 hectares, OE de la superficie régionale). La superficie moyenne par exploitation a progressé de 10 hectares en dix ans, suivant la tendance nationale tout en se distinguant des évolutions plus faibles dans les autres départements de la région Languedoc-Roussillon. La superficie moyenne des exploitations de la Lozère atteint 124 hectares. Les exploitations spécialisées en élevages bovins, ovins et caprins constituent plus des trois quart

des exploitations. Les élevages bovins représentent 56 % des exploitations et exploitent 62 % de la superficie agricole départementale. Les 66 000 vaches se répartissent en trois quart de vaches allaitantes et un quart de vaches laitières. La spécialisation viande, avec un millier d'exploitations comme en 2000, résiste mieux que le secteur laitier, avec 330 exploitations en baisse de 34 % par rapport à 2000. C'est ensuite l'élevage d'ovins qui est le plus présent avec 19 % des exploitations et 30 % de la superficie agricole départementale, suivi par les élevages de caprins en hausse de 20 %. .../...4 800 personnes participent régulièrement au travail dans les exploitations agricoles en Lozère, auxquelles s'ajoutent l'équivalent de 200 emplois à temps plein fournis par les entreprises de travaux agricoles. Le coeur de cette main d'oeuvre est constitué par 2 650 chefs d'exploitation et 600 coexploitants, dont 27 % sont des femmes. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 47 ans et les chefs d'exploitation de moins de 40 ans ne représentent que 24 % alors que leur part était de 35 % en 2000. Cependant, dans les grandes exploitations les jeunes chefs d'exploitation sont plus fréquents (43 %). Suivant les tendances nationales, les formes sociétaires se sont développées et représentent 20 % des exploitations avec une taille moyenne de 188 hectares. Par ailleurs, les exploitations de ce département sont engagées dans des productions de sous signe officiel de qualité (14 % des exploitations) et réalisent des ventes en circuits courts (21 %).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126019

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 358

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1539